

**Enjeux environnementaux et sociaux des plans forestiers :  
le cas du Plan national d'actions de reboisement 2011-2015 de la Côte d'Ivoire**

*M'bo Armelle Rosine ATSE  
Chef de service, Agence nationale de l'Environnement  
Côte d'Ivoire*

**M'bo Armelle Rosine ATSE**

ATSE M'bo Armelle Rosine est titulaire d'un mastère en développement spécialité gestion de l'environnement et d'une maîtrise de sociologie option développement rural. Actuellement Chef de service des Évaluations environnementales stratégiques à l'Agence nationale de l'environnement en Côte d'Ivoire, elle a en charge la mise œuvre de l'EES dans les politiques, plans et programmes. Ses tâches sont de définir un cadre réglementaire pour structurer la réalisation de l'EES et d'élaborer et de mettre en œuvre un programme de renforcements des capacités des différents acteurs intervenant dans le secteur de l'environnement ainsi que des acteurs exerçant dans les directions en charge de la planification et de la stratégie des différents secteurs de développement.

**Résumé**

En un siècle, la Côte d'Ivoire est passée d'une couverture forestière de 16 millions d'hectares à 6, 387 millions. Cette dégradation importante est liée à une conjugaison de nombreux facteurs dont le développement intensif de l'agriculture, premier moteur de développement du pays, le système agricole de culture itinérante sur brûlis, l'exploitation forestière, l'intensification des coupes de bois de chauffe et la multiplication de la production de charbon de bois et bien sûr le conflit armé qui a favorisé la destruction des ressources naturelles.

Face à cette situation, l'État de Côte d'Ivoire a mis en place d'importantes dispositions afin de restaurer la couverture forestière notamment le plan national de reboisement. Ce plan met en œuvre le Programme national de reboisement de la Côte d'Ivoire sur une période de 5 ans. Il a pour objectif d'accroître le taux de couverture forestière nationale afin de garantir le développement durable du pays.

Ce plan, au contraire des précédents déjà mis en œuvre, innove par son aspect participatif à travers des dispositifs éprouvés qui associent l'ensemble des différents acteurs concernés et par ses objectifs environnementaux qui concernent autant la reconstitution des forêts du domaine rural, la lutte contre les changements climatiques que la prise en compte de l'évaluation environnementale des projets de reboisement.

La présente communication vise d'une part à faire ressortir les mécanismes participatifs élaborés pour la réussite de ce plan, ainsi que les enjeux sociaux soulevés par ce type de plan forestier. D'autre part, il vise à présenter le cadre et les actions à mettre en place pour la réalisation d'une évaluation environnementale avant la réalisation du plan d'actions. Enfin, il mettra en exergue les objectifs de réduction des gaz à effet de serre poursuivis par ce type de plan.